

**SEVADEC**  
**Syndicat mixte pour l'Élimination et la**  
**Valorisation des Déchets ménagers du**  
**Calaisis**

Nombre de Membres		
Affiliés au Comité Syndical	En exercice	Présents
22	22	12

\*\*\*\*\*

*Extrait du Registre des Délibérations*

*L'an deux mille vingt-deux et le lundi 30 mai à 15h00, le Comité Syndical du SEVADEC, légalement convoqué le 24 mai 2022, s'est réuni au Pôle Administratif du SEVADEC sous la Présidence de Monsieur Guy ALLEMAND.*

**ETAIENT PRESENTS :**

Mesdames Véronique DUMONT-DESEIGNE, Isabelle MUYS (suppléante de M. MIGNONET), Corinne NOEL, Messieurs Guy ALLEMAND, Guy BEGUE (suppléant de M. AGIUS), Marc BOUTROY, Marcel BRAULLE, Charles COUSIN, Gérard GRENAT, Michel HAMY, Claude KIDAD, Jacques LOUCHEZ.

**ETAIENT EXCUSES :**

Mesdames Natacha BOUCHART, Messieurs Emmanuel AGIUS (suppléé par M. BEGUE), Bruno DEJONGHE, Bruno DEMILLY, Yves ENGRAND, Pascal GAVOIS, Olivier MAJEWICZ, Hugo MARCOTTE-RUFFIN, Philippe MIGNONET (suppléé par Mme MUYS), Antoine PERALDI.

**SECRETAIRE DE SEANCE :** Monsieur Charles COUSIN

**AT2-05-2022 : CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'ECOLE D'ART DU CALAISIS  
« LE CONCEPT » – AUTORISATION DE SIGNATURE**

Rapporteur : Monsieur Marc BOUTROY, Vice-président

Monsieur le Président rappelle aux membres du Comité que, dans le cadre du programme d'actions, d'animation, de communication et de formation soutenu par l'ADEME depuis décembre 2021, le service « Animation du territoire » du SEVADEC s'est engagé à mener des actions visant à favoriser le réemploi et la réutilisation (thème 3 du programme), et cela en partenariat avec différents acteurs du territoire.

Le Concept, école d'Art du Calaisis, est une institution qui propose régulièrement des ateliers artistiques sur le thème du détournement d'objets du quotidien inutilisés destinés à devenir des déchets.

Afin d'exercer à bien ses missions, le Concept, école d'Art du Calaisis, a sollicité le SEVADEC afin de récupérer des déchets divers sur les différentes installations (déchèteries, Pôle de Valorisation des Emballages...) afin d'en faire de nouvelles matières premières durant ses ateliers.

Par ailleurs, le SEVADEC assurera la promotion de ces Initiatives écologiques et artistiques à travers des supports de communications (vidéos, photos...) que les deux entités partageront au grand public.

Il convient, par conséquent, de conclure et signer une convention, afin que le Concept puisse récupérer des déchets au sein des différentes installations du SEVADEC, de manière encadrée.

Accusé de réception en préfecture  
062-256203936-20220530-AT2-05-2022-DE  
Date de télétransmission : 01/06/2022  
Date de réception préfecture : 01/06/2022

La convention sera conclue pour une durée d'un an et pourra être reconduite une année après accord des deux parties.

Vu l'avis favorable du Bureau Syndical réuni le 23 mai 2022, le Comité Syndical décide, à l'unanimité :

- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à signer la convention ainsi que tous les actes y afférents.

*Ainsi fait et délibéré, les jours, mois  
susdits,*

*Pour Copie Conforme,  
Le Président,*

SEVADEC  
  
62181 CALVA CEDEX

Décision rendue exécutoire  
Le 01/06/2022  
Certifié exact.  
L'ordonnateur. 